

Cérémonie des vœux, samedi 7 janvier 2012

Discours intégral de M. Le Maire

Mesdames et Messieurs les élus en vos grades et qualités,

Mesdames et Messieurs représentants les autorités civiles et religieuses,

Mesdames et Messieurs les membres du personnel d'aujourd'hui et d'hier,

Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents d'associations, Mesdames et Messieurs les représentants du monde économique et des organismes œuvrant sur notre territoire,

Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,

Clairmaraisiennes, Clairmaraisiens, Chers amis,

En ce début 2012, où nous nous échangeons traditionnellement les vœux, ayons une pensée particulière pour les victimes de la détresse sociale, les personnes confrontées à la maladie ou à la disparition d'un proche.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous et aux 647 âmes de notre village, santé, bonheur, sérénité et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Merci à celles et ceux qui participent à la vie de notre commune, en premier lieu les associations communales et l'équipe paroissiale. Je sais que nous pouvons compter sur vous pour la rendre vivante, accueillante et chaleureuse ; vous savez que vous pouvez compter sur un total soutien de la municipalité dans vos activités et projets. Bravo pour votre engagement bénévole.

Au titre des remerciements, je n'oublie pas le personnel communal pour la qualité de son travail et son engagement. Est il besoin de rappeler qu'Alexandre et François sont des exemples et qu'ils honorent le service public? Laurent et Michaël, qui donnent également entière satisfaction dans l'accomplissement de leur mission, ont rejoint les effectifs municipaux pour répondre à nos besoins courant 2011 conformément à ce qui avait été annoncé ici même l'an dernier. L'évolution du poste de Laurent sera étudiée afin d'envisager des services complémentaires, notamment la gymnastique douce pour les seniors et l'accueil des ados. Notre ambition est simple, vous fournir le meilleur service en fonction de vos besoins.

Je salue également mes collègues du conseil municipal. Merci à celles et ceux qui s'impliquent réellement conformément aux engagements pris en 2008. Merci à celles et ceux qui se mettent au service des habitants, pas seulement en participant à une réunion de conseil par ci par là, ni en assistant à quelques cérémonies dans l'année.

L'élu engagé est un acteur qui donne de son temps... dans la préparation des animations, de la gazette, des cérémonies, ou dans les réunions de chantier ou dans les organismes extérieurs, les rendezvous en conseil à la population pour des questions d'urbanisme par exemple.

Au titre des remerciements, j'associe les membres bénévoles de la commission administrative de révision des listes électorales, de la commission communale des impôts directs et du conseil d'administration du CCAS qui pilote de très belle manière l'action sociale, notamment autour de l'équipe dynamique et efficace emmenée par Karine qui effectue un travail remarquable et remarqué.

Au niveau des projets municipaux, les priorités sont revues en prenant en compte la situation politique nationale et les incertitudes sur les financements des collectivités territoriales, mais aussi en fonction de nos ressources et des besoins réactualisés.

La sécurisation des trottoirs de la route de Saint Omer entre l'église et le pont de Pierre sera achevée.

L'espace de stockage des poubelles à côté du cimetière sera déménagé grâce à la mise à disposition par le département d'une partie de son aire de stockage de la route d'Arques. Les containers à verre seront déplacés sur le parking de l'Office National des Forêts et seront complétés par un container « Le Relais » afin de répondre à une demande de la CASO pour ce dernier point.

Le chantier de l'église va se poursuivre. Elle sera fermée pendant toute la durée des principaux travaux. Au passage je rappelle que vous pouvez continuer de souscrire via la Fondation du Patrimoine et bénéficier d'une réduction d'impôt pour 2012. Merci à tous les donateurs et aux différents partenaires: la communauté d'agglomération de Saint-Omer, la région, le département et le ministère de l'intérieur via madame Henneron.

L'acquisition du terrain situé derrière la station d'épuration auprès de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer est en cours, réserve foncière stratégique permettant de réfléchir à la mise en place à terme notamment d'un espace naturel pour les jeunes.

Le statut des voiries sera clarifié, la mission de géomètre terminée, les propriétaires concernés recevront un courrier leur précisant la démarche courant janvier.

Pour ce qui est du projet d'aménagement du secteur près de la Grange Nature par la commune et la CASO avec l'assistance de l'agence d'urbanisme que je remercie pour l'étude réalisée et quasiment finalisée. Je tiens à préciser qu'il n'est nullement enterré et qu'il nous appartient de démontrer la pertinence et la qualité du projet au Conseil Général. Il serait dommage d'envisager un aménagement de la grange nature sans tenir compte du futur lotissement. Il est indispensable que la raison l'emporte et que les projets soient bâtis en cohérence et en harmonie. Je sais pouvoir compter sur le soutien de notre conseiller général sur le sujet.

La défense des berges est prévue au niveau du chemin de Booneghem sur sa dernière tranche, nous bénéficieront d'une assistance à maitrise d'ouvrage du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale et d'un financement de l'ordre de 80% au titre des crédits pays et du Contrat de Projets Etat Région.

L'étude du réaménagement de la salle communale sera réalisée en début d'année. Début des travaux prévu en septembre 2012, avec agrandissement de la cuisine et création d'un hall d'accueil avec sanitaires réglementaires. Estimation de l'opération 200 000 euros hors taxes.

Nous étudions également l'installation d'un dispositif de vidéo surveillance des bâtiments communaux et de l'embarcadère. Les vols au cimetière et sur la route de Saint Omer ainsi que certains actes d'incivisme ont motivé notre démarche qui ne sera validée que sous réserve d'un financement au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance.

Pour l'assainissement sujet récurrent voire serpent de mer, la balle est désormais du côté de la CASO puisque le président du Conseil Général a accepté de participer financièrement à l'assainissement collectif des secteurs de la Héronnière et de Booneghem, en insistant sur l'enjeu environnemental et à titre exceptionnel... la persévérance finira par payer.

Autre sujet de satisfaction, l'accord du président du Conseil Général sur une contractualisation avec la CASO sur l'aménagement du carrefour intercommunal – menant à la Réserve Naturelle Nationale des étangs du Romelaëre, à la forêt d'intérêt communautaire de Rihoult Clairmarais, entrée de département, entrée d'agglomération et accès direct à la ville centre. Tout cela en total conformité avec les statuts communautaires, volet touristique de la compétence développement économique. Je suis persuadé que les services de la CASO pourront nous faire rapidement des propositions sur le sujet.

La phase opérationnelle de la restructuration de l'espace mairie avec béguinage pour personnes âgées est différée – mais non abandonnée tant il sera pertinent une fois le futur lotissement sorti de terre. La réflexion continue néanmoins cette année sur ce projet. Cette année encore nous poursuivrons avec le Groupe de Travail Marais les actions permettant de garantir l'avenir du marais Audomarois. Nous avons la chance pour notre territoire d'avoir en la personne de Monsieur Bertrand Petit, Président du Groupe de Travail Marais et Conseiller Général de notre canton, un élu totalement impliqué, présent sur le terrain et qui a les pieds sur terre ce qui complète l'engagement de ceux qui à ses côtés ont souvent de la terre sur les pieds.

Au titre des sujets qui risquent d'animer les prochains mois, le label « Man & Biosphère » de l'Unesco, reconnaissance de la qualité d'un territoire créé par la main humaine et préservé grâce à ses activités traditionnelles, l'élevage et le maraîchage. A ceux qui agitent le chiffon rouge et attisent les craintes, je rappelle au besoin l'engagement commun des élus à défendre le marais pour l'intérêt de ses acteurs et donc de la collectivité; le droit relevant de la propriété privée ne nous autorise pas pour autant d'y faire n'importe quoi.

De même les agriculteurs peuvent compter sur nous en lien avec le GDON de l'Ondatra, présidé par Madame Marie Lefebvre, pour poursuivre la lutte contre le rat musqué.

Dans le domaine du Bio, il est indispensable que nous restions humbles et que les velléités électoralistes ne l'emportent pas sur le bon sens terrien. Tout comme le transfert des surfaces cultivées de l'alimentaire vers les biocarburants est irresponsable, décréter le tout bio comme cible serait une hérésie. Si on raisonne en terme local, en particulier pour le Marais Audomarois, ce serait le condamner à sa perte.

En ce qui concerne les activités prévues sur 2012 et pour faire simple et court, tout est reconduit avec en plus l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement aux vacances d'hiver. L'année Olympique avec la Région comme base arrière de « Londres 2012 » sera probablement bénéfique aux acteurs du secteur du tourisme, nous allons certainement nous prendre au jeu et lancer la nouvelle formule du marché estival. L'année électorale chargée nous a amené à différer d'une année l'évènement commémoratif sur la libération de l'Audomarois.

Ces différents projets seront menés dans le cadre d'une gestion ambitieuse et réaliste avec recherche de toutes les opportunités de financements et de partenariats. Est ce que cela veut dire que nous devons nous interdire un projet au prétexte qu'il nécessiterait un emprunt? Certainement pas car pourquoi serions nous autrement qu'un ménage qui veut bâtir ou acquérir son logement voire une entreprise qui veut grandir et accompagner ainsi ses besoins?

Nous mènerons avec les élus et partenaires une action au service des concitoyens et dans l'intérêt collectif. Clairmarais n'a pas vocation à se contenter d'être le poumon vert de l'agglomération, il a le droit de vivre, de se développer, mais il a aussi le devoir de préserver son cadre de vie exceptionnel et accueillant.

Que cette année électorale riche soit pour notre pays, l'occasion de se tourner vers l'Avenir, vers l'Autre et surtout avec l'Audace indispensable à notre réussite collective. Certes la France et l'Europe traverseront encore des périodes mouvementées... mais c'est dans la détermination de nos dirigeants que naitra une Europe enfin harmonisée dans de nombreux domaines et renforcée au service de ses habitants, de ses acteurs industriels, pour une économie plus juste et pour une paix durable.

Quelque soit votre choix lors des élections présidentielles et législatives, il est important que vous puissiez l'exprimer : voter ce n'est pas uniquement votre droit mais avant tout votre devoir.

Nous passerons au plaisir de la conversation autour du verre de l'amitié après la proclamation du palmarès du concours des maisons illuminées 2011, je laisse la parole à Jean-Luc.

Je vous remercie pour votre attention et vous renouvelle mes vœux de bonne et heureuse année.